

Compte-rendu du conseil d'école du 4 novembre 2024 1^{er} conseil d'école de l'année 2024/2025

Lieu : salle Bouleau , école primaire de La Lanterne.

Début de la séance: 18h00

Présents :

Parents élus: Mmes Morel, Gomez, Sahlaoui, Audy, Boïni, Revellat, Revert, Lenot, Poncet-Mabru, Besch, Kessori.

Elus : M. Schwob (président SIVOS), M. Bousset (maire de PLV), M. Jego (SIVOS), M. Revert (élu PLV).

Equipe éducative: Mmes Donzé, Martin, Bernard Julie, Pasteur, Martin-Gondre, Hennequin, Mangin, Bouvet, Bernard Fanny, Zabé, Giacomini, Dufay, Manche, Bouthiaux, Falcoz-Clerc.

Excusés :

Mme Mirna Mohtar (parent élu).

- Tour de table.

- Présentation de l'organisation pédagogique et de l'équipe.

Les 285 élèves de l'établissement sont accueillis dans 11 classes.

PS	PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP	CE1	CE1/ CE2	CE2	CE2/ CM1	CM1/ CM2	CM2
Aline Donzé	Emmanu elle Martin	Julie Bernar d	Auréli e Pasteu r	Béatrice Hennequ in	Fanny Bernard Maryline Bouthiau x	Sandie Bouvet Maryline Bouthiau x	Carol e Zabé Laure FC	Emilie Martin- Gondre	Caroline Mangin Fanny Da Silva	Elsa Giocomin i
27	26	27	24	21	25	25	27	24	24	26

L'équipe enseignante est épaulée par :

- 4 ATSEM

Les quatre postes d'ATSEM étaient pourvus à la rentrée : Mmes Ludivine Dufay, Sylvia Manche, Marylou Monin et Mathilde Heurtebize.

Mme Campos, qui s'était présentée aux élections de parents au cours de la réunion de rentrée de la classe de CM2 a dû renoncer à ses fonctions car elle a intégré l'équipe pédagogique de La Lanterne (on ne peut pas être à la fois membre du conseil d'école et membre de l'équipe pédagogique). Elle occupe depuis lundi 4 novembre le quatrième poste d'ATSEM laissé vacant par le départ de Mlle Heurtebize.

- 2 AESH : Mme Delphine Tarin – à plein temps sur l'école – et Mme Dominique Aguilar – à mi-temps sur l'école.

Le RASED -réseau d'aide – est toujours composé de Mme Christine Romanzini, psychologue scolaire, et de Mme Marie Avilès, enseignante spécialisée.

La direction de l'école est assurée par Mme Laure Falcoz-Clerc. Les jours de décharge restent inchangés également et sont les lundis et les jeudis.

Petite question d'un parent élu : Comment cela se fait-il qu'il y ait des effectifs si haut dans certaines classes contenant des GS, et CE1 ?

Normalement les classes de GS-CP-CE1 doivent avoir un effectif maximum de 24 élèves. Quand cela n'est pas possible, l'IEN autorise à dépasser ce critère de 24 élèves par classe.

- Bilan des élections et présentation des nouveaux parents élus.

Cf PV d'installation.

Taux de participation : 29,30%

Il y a eu beaucoup de bulletins nuls.

Les parents ont vraisemblablement mal compris les consignes de vote (exclusivement par correspondance), comprenant qu'il fallait envoyer les bulletins par la poste.

11 sièges à pourvoir, tous pourvus.

Rappel du fait que les représentants de parents représentent tous les parents de l'école, pas uniquement ceux de la classe de leur.s enfant.s

Nous avons l'exemple de Mme Salhaoui, qui s'est proposée pour être titulaire de la classe de CE1-CE2 qui n'avait pas de représentant, alors que sa fille est dans une autre classe.

Plusieurs parents ont interrogé Mme Falcoz-Clerc quant à la possibilité que lorsqu'il n'y a qu'une seule liste de parents celle-ci soit élue de fait. Ce serait remettre en cause la notion de démocratie, selon l'IEN.

- Fonctionnement des élections de parents et candidatures des parents.

Cette année, 3 parents se sont présentés sur une classe, et cela a posé quelques difficultés. L'un de ces parents aurait souhaité qu'il y ait 2 listes soumises au vote, et s'est senti exclu.

Jusqu'à maintenant :

-Mme Falcoz-Clerc envoyait un mail à destination de tous les parents de l'école afin de leur présenter le rôle des parents élus et les invitait à venir déposer leur candidature à son bureau ou lors de la réunion de rentrée.

-lors des réunions de rentrée des différentes classes, les enseignantes des classes faisaient un point sur le rôle des parents élus et demandaient si il y avait des volontaires pour occuper ce poste. La feuille de dépôt de candidature était disponible pour que les volontaires puissent la signer et faire ainsi acte de candidature. Cela avait l'intérêt de permettre la discussion entre parents volontaires.

Pour éviter de se retrouver face aux difficultés rencontrées cette année, Mme Falcoz-Clerc propose 3 solutions aux parents, et demande de procéder à un vote à mains levées.

Solution n°1 : Nous conservons ce fonctionnement.

Solution n°2 : Mme Falcoz-Clerc envoie un mail explicatif sur le rôle de parent élu en précisant que le dépôt de candidature ne pourra se faire que lors de la réunion de rentrée des classes. Une discussion aura alors lieu à ce moment s'il y a plusieurs parents volontaires.

Solution n°3 : Mme Falcoz-Clerc remet en place la réunion d'explication et de dépôt de candidature, définit une date de réunion et seuls les parents présents à cette date pourront faire acte de candidature. C'était le fonctionnement en place il y a quelques années qui a rapidement été abandonné du fait du très faible nombre de parents faisant le déplacement.

Résultat du vote : 25 votes pour la solution 1

Remarque d'un parent : Passer plus de temps, lors de la réunion de rentrée , à expliquer le rôle des parents élus et demander les candidatures.

- Reconduction dérogation à l'organisation du temps scolaire.

Les horaires actuels de l'école de La lanterne sont le fruit d'une demande de dérogation par rapport au cadre fixé par l'institution.

Le cadre prévu est le suivant : classe sur 9 demi-journées avec classe le mercredi ou le samedi matin et donc des journées de classe moins longues.

Cette demande de dérogation doit être reconduite -ou non – tous les trois ans. C'est le cas cette année.

Personne n'est contre cette reconduction de demande de dérogation.

- Bilan des exercices incendie et PPMS.

Un exercice incendie a eu lieu le lundi 23 septembre matin. RAS. Tout s'est bien déroulé. L'évacuation complète des enfants s'est fait en moins d'une minute et 30 secondes. Aucun enfant n'est resté dans les locaux.

Quelques oublis de fermeture de portes.

La date de cet exercice était connu des enseignantes, ce qui leur a permis d'en parler avec les enfants -notamment pour les maternelles – afin de les préparer au mieux.

Il y aura encore deux autres exercices incendie. Les dates pour ces derniers ne seront pas connues des enseignantes.

Un exercice PPMS était prévu le jeudi 10 octobre. Il a été finalement annulé du fait de l'annonce de l'organisation d'un exercice PPMS académique dans un courrier en date du 5 septembre.

Cet exercice aura finalement lieu la semaine du 2 décembre. La posture attendue sera « se cacher ». Une alerte le déclenchera et une autre en définira la fin. C'est un exercice académique, donc pour toutes les écoles en même temps. Durée : les enfants devront rester cachés et silencieux pendant 25 min.

Nos PPMS Anti Intrusion et Risques Majeurs vont être unifiés en un seul. Une réunion de travail est prévue jeudi 7 novembre matin avec Mme Karine Tillier -assistante de prévention -, M. Schwob -président du SIVOS, M. Jégo -responsable bâtiment, et Mme Bazet-directrice du périscolaire.

Le nouveau PPMS devrait être présenté aux parents au cours du deuxième ou troisième CE.

- Présentation du nouveau projet d'école.

Suite à l'évaluation d'école qui a eu lieu l'année dernière, un rapport a été fait. Le projet d'école a été ré écrit.

Présentation du projet 2024 – 2029 : la fiche synthèse du projet d'école est projetée au tableau pour lecture (axes stratégiques, objectifs, actions, bénéficiaires principaux, partenaires à mobiliser, modalités d'évaluation).

Ce nouveau projet a été rédigé en se basant sur le rapport d'évaluation d'école et en prenant en compte les résultats aux évaluations nationales 2023/2024.

M.Bousset fait la remarque qu'il trouve scandaleux que les élus n'aient pas été convoqués pour participer au rapport de l'évaluation d'école.

Il est parvenu à obtenir un RDV avec M.Samuel Rouzet, DASEN, pour pouvoir s'exprimer et parler de l'avenir de l'école et de l'ensemble du territoire de Besançon Ouest.

- Bilan des différents projets pédagogiques des classes.

Présentation des projets commun à toute l'école :

Projet artistique, journée de la bienveillance (20 mars), athlétisme, USEP (6 classes), cycles natation entièrement financés par le SIVOS pour 5 classes.

Présentation des projets communs à la maternelle :

Musée des beaux arts, spectacle Zingarelli (4 classes)

USEP (3 classes)

Concert, sortie à la ferme Flagey + Musée Courbet (2 classes)

Présentation des projets communs à l'élémentaire :

Maths : Koala, Kangourou

Littérature : Livre élu / Les Incorruptibles / Les petits champions de la lecture

EPS : cycle randonnée, cross, athlétisme, cycle gym

Un projet de classes découvertes concernant 4 classes est en cours d'élaboration.

Divers : Journée des talents,

Certains projets de classes ne sont pas présentés ce soir. Ils sont en cours d'élaboration ou en cours de finalisation.

Les parents seront de toutes façons tenus au courant de ce qui se fait dans la/les classes de leur.s enfant.s par les enseignantes.

Un parent demande s'il est possible de connaître à l'avance les dates des sorties déjà programmées, afin de permettre aux parents qui le souhaitent de prendre leur journée pour accompagner la classe de leur enfant.

M.Bousset précise qu'il aurait besoin d'une enveloppe financière des projets le plus tôt possible. Pas de baisse budgétaire prévue mais cela permet au SIVOS de s'organiser et d'anticiper. A partir de janvier, les TNE (Territoire Numérique Educatif) ne seront plus gratuits et le SIVOS devra payer.

- Problème de propreté des enfants arrivant en PS.

La scolarisation des enfants dès l'année de leurs trois ans a été rendue obligatoire depuis la rentrée de 2019.

Avant cela, la propreté des enfants était une condition sine qua none à leur scolarisation.

Cela n'est plus le cas. Cette situation met en difficulté les parents, les enseignantes et les ATSEM.

Mme Donzé fait un état des lieux particulièrement compliqué à gérer cette année.

En 28 jours d'école, 126 changes.

Dans les faits, le change des élèves ne fait pas partie des rôles et attributions des enseignantes ou des ATSEM.

De plus, on comprend aisément que le fait que l'ATSEM ou l'enseignante s'absente régulièrement de la classe pour aller changer un élève ne permet pas un déroulement correcte des ateliers et apprentissages.

D'un autre côté, cette situation met également à mal les parents dont les enfants ne sont pas encore propres à la rentrée de septembre. Dans la très grande majorité des cas, ils comprennent parfaitement que cela pose un problème de fonctionnement de la classe et que l'acquisition de la propreté ne peut pas être le rôle de l'école mais un préalable.

La situation s'étant dégradée d'année en année -de plus en plus d'enfants ne sont pas propres pour leur rentrée à l'école -, nous avons décidé de mettre en place un accompagnement des parents pour l'acquisition de la propreté chez leur.s enfant.s.

La question sera abordée dès la soirée d'accueil des futurs PS en juin. Un temps sera prévu pour expliquer et échanger sur ce passage important pour les enfants.

Mme Brigatti, infirmière de PMI positionnée sur notre école, s'est proposée pour venir parler et échanger sur ce point avec les parents. Elle peut également proposer un soutien, une aide particulière aux parents qui se retrouvent face à des difficultés par rapport à l'acquisition de la propreté de leur enfant.

Une maman suggère de mettre une plaquette de la PMI (donnant des conseils pour l'acquisition de la propreté) dans le dossier d'inscription des enfants en PS (à retirer en mairie en janvier/février).

Ludivine Dufay, ATSEM, souligne que ce n'est pas le nerf de son travail de changer les enfants en permanence, et que cela dénature son rôle premier qui est l'accompagnement des enfants dans les apprentissages.

Nous constatons une réelle détérioration des conditions de travail sur ce point.

Il faut faire le nécessaire pour qu'il y ait une prise de conscience de l'impact que cela peut avoir sur la classe, le travail de l'enseignante, de l'ATSEM et les apprentissages des enfants.

- Mise en place des ateliers de parents.

Notre établissement profite du dispositif Territoire Numérique éducatif pour le moment.

Dans ce cadre, par le biais du service TNE – parentalité, nous allons mettre en place trois ateliers à destination des parents au cours de l'année sur le thème de l'utilisation des écrans.

Le premier aura lieu en décembre. Le thème sera « Temps d'écran et sommeil ». Cet atelier sera proposé à tous les parents de l'école, en soirée. Les parents peuvent venir avec leurs enfants à certains ateliers.

Deux autres ateliers viendront compléter ce premier.

- Validation du règlement intérieur de l'école.

Présentation de l'actuel règlement de l'école.

Validation en l'état.

Mme Falcoz travaille à la rédaction d'un nouveau règlement, qui sera proposé à l'ensemble des enseignantes. Ce nouveau document sera présenté aux parents et proposé au vote au 3ème conseil d'école.

- Dates des prochains conseils d'école :

date du deuxième CE : mardi 18/02

date du troisième CE : mardi 20/05/2025

- Informations données par le SIVOS :

Le Noël du SIVOS aura lieu le samedi 14/12 (spectacle) à 14h30, salle des fêtes.

Réflexion lancée avant la fin du mandat en 2026 : Création d'un gymnase (à Pirey) et d'un bassin d'apprentissage de la natation (à Pouilley-les-vignes) dont les portes seraient ouvertes aux écoles du secteur Ouest (13 communes) et au domaine de la santé. Le gymnase du collège de Pouilley-les-Vignes sera agrandi, avec création d'un DOJO.

La séance est levée à 20h.

Secrétaire de séance,
Mme Julie Bernard.



Présidente de séance,
Mme Laure Falcoz-Clerc

